

FLASH AGREEMENT



NORME SOINS DE LONGUE DURÉE

CRITÈRE 8.17 Les résultats de l'évaluation sont communiqués au résident et aux autres membres de l'équipe en temps opportun et de manière facile à comprendre



Jean-Vérani est nouvellement embauché à la Résidence Angelica comme technologue en physiothérapie; il doit assister à son premier Plan d'Intervention Interdisciplinaire (PII). Il s'est préparé pour cette rencontre en allant consulter le dossier du résident, il a aussi demandé à ce dernier quels sont ses besoins en matière de programme de capacité physique et il est allé questionner sa préposée accompagnatrice par rapport au programme de marche.

Lors de la rencontre, l'épouse du résident ne peut être présente; la rencontre se fait donc avec l'ICASI, la PAB accompagnatrice, l'ergothérapeute, la nutritionniste, un intervenant des loisirs, le pharmacien et le résident.

Suite à ce PII des objectifs sont énoncés en collaboration avec le résident, notamment d'augmenter le nombre de mètres au programme de marche et de faire participer le résident à la classe d'exercices de l'unité. Jean-Vérani demande à l'ICASI quelles sont les étapes suivantes considérant que les objectifs doivent être réalisés, évalués et réajustés au besoin car pour sa part il sait qu'il doit modifier le programme de marche de l'unité. L'ICASI lui explique que les objectifs découlant du PII sont diffusés en intra-quart pour informer tous les membres des équipes de soins des trois quarts de travail. Les plans de travail des PAB, infirmières auxiliaires et infirmières sont aussi modifiés afin d'inclure les actions découlant des objectifs.

L'ICASI précise aussi à Jean-Vérani qu'au regard de l'absence de son épouse elle s'assurera de communiquer avec cette dernière afin de l'informer des objectifs ressortis à la rencontre et s'assurer que cette dernière soit en accord avec ces derniers.

Les plans d'interventions interdisciplinaires sont réalisés à l'admission (au cours des 6 semaines suivant l'arrivée d'un nouveau résident) et ensuite annuellement et/ou au besoin selon la condition du résident.

LA VISITE SE TIENDRA DU 21 AU 23 MARS 2022